
Nouveau produit : Jivi®
Lettre aux clients 2020-08

Le 24 février 2020

Bonjour,

La Société canadienne du sang a le plaisir de vous annoncer l'ajout d'un nouveau produit au *Programme de protéines plasmatiques et de produits connexes*. Il s'agit de Jivi®, un facteur antihémophilique (recombinant pégylé à domaine B tronqué), fabriqué par Bayer. Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez vous référer à la lettre ci-jointe de Bayer.

Vous pourrez commencer à commander ce produit à partir du 30 mars. Il sera disponible dans des flacons à 1 000 UI, 2 000 UI et 3 000 UI. À partir d'avril 2020, il sera également disponible en flacons à 500 UI.

Jivi® sera disponible dans le cadre du programme de patients désignés pour les patients sous Kovaltry®. Pour pouvoir en commander, vous devrez remplir la section Jivi® du formulaire *Demande de protéines plasmatiques pour un patient désigné* (voir pièce jointe). Vous devrez également utiliser ce formulaire pour toute modification de la posologie ou de la durée du traitement. Les contrats seront établis pour une durée maximale de douze mois. Pour les patients admissibles existants, vous devrez utiliser le formulaire *Commande de facteurs de coagulation et autres protéines plasmatiques* et indiquer le numéro d'identification du patient et le numéro de contrat associé fournis par la Société canadienne du sang dans la section Commentaires, en haut du formulaire.

À savoir

- Formes disponibles : 500 UI, 1 000 UI, 2 000 UI, 3 000 UI
- Diluant : 2,5 ml d'eau stérile pour injection (seringue préremplie)
- Température de conservation : entre +2 °C et +8 °C
- Durée de conservation : 24 mois à compter de la date de fabrication

Pour plus d'informations, veuillez consulter la fiche du produit ci-jointe.

Par ailleurs, les documents ci-dessous ont été mis à jour et sont disponibles au www.sang.ca, dans la section Hôpitaux :

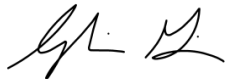
- *Informations sur les protéines plasmatiques*
- *Commande de facteurs de coagulation et autres protéines plasmatiques*
- *Demande de protéines plasmatiques pour un patient désigné*

Le formulaire *Commande de facteurs de coagulation et autres protéines plasmatiques* et le formulaire *Demande de protéines plasmatiques pour un patient désigné* mis à jour seront accessibles la semaine du 30 mars, date à laquelle vous pourrez commander le produit.

Veillez transmettre ces informations aux professionnels de la santé de votre établissement à qui elles pourraient être utiles.

Cette lettre peut être consultée sur notre site Web, au www.sang.ca, dans la section Hôpitaux. Si vous avez des questions concernant cette lettre ou si vous souhaitez l'obtenir dans un autre format, n'hésitez pas à communiquer avec votre agent de liaison.

Le directeur du *Programme de protéines plasmatiques et de produits connexes*,



Sylvain Grenier,
Director, Plasma Related Products Formulary Program